



Communiqué de presse - 29 septembre 2016

Les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français validés par la Communauté de communes Faucigny-Glières.

Les élus de la communauté de communes Faucigny-Glières ont approuvé ce mercredi 28 septembre les statuts du futur Pôle métropolitain du Genevois français à l'unanimité. Ce vote clôt une étape importante du processus de création du Pôle métropolitain puisque, désormais, tous les membres du futur Pôle métropolitain du Genevois français ont approuvé ses statuts. L'adoption des statuts par les membres de l'ARC a connu un véritable succès : les élus du Genevois français se sont prononcés massivement en faveur du Pôle métropolitain, témoignant de la volonté de tout un territoire à se doter d'une nouvelle gouvernance pour asseoir la dynamique de son développement.

L'ARC Syndicat mixte, qui compte 120 communes situées dans l'Ain et la Haute-Savoie, changera de statuts au 1er trimestre 2017 pour devenir un Pôle métropolitain. Cette transformation permettra à la structure d'initier des actions d'envergure à l'échelle du Genevois français en matière de mobilité, d'aménagement du territoire, de transition énergétique et de développement économique.

Les élus de l'ARC portent une vision et une ambition pour leur territoire, « un ARC fort, pour un Grand Genève fort ». L'objectif est simple : développer l'offre de transports et garantir la qualité du cadre de vie dans un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe. La transformation de l'ARC en Pôle métropolitain marque cette volonté commune : elle traduit une nouvelle étape de coopération et d'actions après 10 ans de travail concerté (2004 : ARC Association ; 2010 : ARC Syndicat mixte ; 2017 : Pôle métropolitain).

La Communauté de communes Faucigny-Glières est la dixième et dernière collectivité membre de l'ARC à délibérer sur les statuts du



Conseil communautaire de la CCFG, Bonneville, le 28 septembre 2016.

Pôle métropolitain. Les élus des Communautés de communes des Collines du Léman, Arve et Salève, du Pays Bellegardien, du Genevois, d'Annemasse Agglo, du Pays de Gex, du Pays Rochois, du Bas Chablais, ainsi que ceux de la Ville de Thonon-les-Bains ont déjà approuvé les statuts du futur Pôle métropolitain, tous à la quasi-unanimité.

« La Communauté de Communes Faucigny-Glières a démontré qu'elle a toute sa place dans ce gros projet de pôle métropolitain. Un pôle métropolitain qui constitue l'échelon le plus pertinent pour nous permettre de travailler ensemble et d'apporter des réponses communes aux enjeux lourds du développement de notre région, en particulier ceux liés à la mobilité, au logement et à l'économie.» - Monsieur Stéphane VALLI, Président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières et Maire de Bonneville.

Contacts presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)630 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

La démarche de création du futur Pôle métropolitain entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, conduite sous l'autorité de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, avec la prise d'avis des personnes publiques associées, à savoir les assemblées du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, des Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, et la consultation des Commissions Départementales de Coopération Intercommunales de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Actuellement, quinze pôles métropolitains ont déjà vu le jour en France. Une dizaine de projets sont en préparation.

« Avec ce vote de l'assemblée de la Communauté de communes Faucigny-Glières, c'est tout un territoire qui témoigne de sa capacité à se projeter, ensemble, vers l'avenir. Maintenant que tous les membres de l'ARC ont validé nos futurs statuts, il s'agit désormais de recueillir l'avis de nos partenaires régionaux et départementaux. Nous maintenons le cap !» - Monsieur Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte.